

Principe des rétrocessions

Il est d'usage, dans le monde bancaire, de payer des rétrocessions, qui tiennent lieu de rémunération à certaines catégories professionnelles.

Les calculs de rétrocessions sont très variés, et dépendent de politiques générales de la banque ou sont l'objet de négociations au cas par cas. C'est pourquoi le système de calcul des rétrocessions doit être très souple, afin d'autoriser toutes les négociations possibles.

Politiques de calcul

KRISTAL RETROCESSIONS[®] permet d'enregistrer autant de politique que la banque désire, et chaque politique permet de déterminer sur quel(s) type(s) de données on veut calculer les rétrocessions.

Ces types de données sont identifiés par le type d'activité (bourse, transfert, placement etc.), le type d'opération (achat en bourse, vente etc.), le type d'instrument (actions, obligations...), et le type de revenu.

Bénéficiaires

KRISTAL RETROCESSIONS[®] permet de calculer des rétrocessions pour différents types de bénéficiaires : **Apporteurs d'affaires, Tiers-gérants, Cadres de la banque, etc.**

Il est fréquent que les revenus générés par un client donnent lieu à rétrocessions à divers bénéficiaires : apporteur d'affaires, groupe de gestion, gestionnaire, etc. **KRISTAL RETROCESSIONS**[®] gère toute cette cascade de commissionnements.

Éléments de calcul

Théoriquement, tous les revenus de la banque, liés à la gestion de la clientèle, peuvent donner droit à rétribution.

KRISTAL RETROCESSIONS[®] permet de calculer les rétrocessions sur la plupart des éléments rencontrés :

Revenus périodiques

KRISTAL RETROCESSIONS[®] permet de calculer les rétrocessions sur les revenus périodiques, qu'il s'agisse de droits de garde, de frais de gestion, de frais administratifs etc.

Revenus transactionnels

Il est possible de calculer les rétrocessions sur n'importe quel élément de revenu transactionnel, de type commission de bourse, courtage, commission fiduciaire, frais,

Marges

KRISTAL RETROCESSIONS[®] permet de calculer des rétrocessions sur les marges :

Marges de change

Il s'agit du différentiel entre le cours de change appliqué au client, et le cours du marché auquel la banque va devoir couvrir sa position.

Marges d'intérêt

C'est la marge entre l'intérêt payé / facturé au client et le taux de référence de la banque prêteur / emprunteur.

Fortune

KRISTAL RETROCESSIONS[®] permet de calculer des commissionnements sur un certain nombre d'éléments de fortune :

- Apports - retraits
- Capital moyen
- Avoirs de fin de période
- Valeur nette du portefeuille en fin de période
- Valeur du portefeuille moyenne du trimestre

Bases de calcul

KRISTAL RETROCESSIONS[®] permet de calculer les rétrocessions aussi bien sur les montants facturés, que sur les montant provisionnés.

Si par exemple la banque provisionne les droits de garde chaque mois, mais les factures seulement une fois par an au client, il est possible de calculer les rétrocessions sur la base des montants provisionnés.

C'est entre autres un moyen de calculer les rétrocessions à venir, et ainsi de provisionner les montants en comptabilité.
revenu.

Règles de calcul

KRISTAL RETROCESSIONS[®] permet d'appliquer des pourcentages, ou des montants fixes.

Il est possible de fixer des tranches afin d'appliquer des conditions différentes selon le volume des avoirs ou des revenus.

TVA

KRISTAL RETROCESSIONS[®] calcule la TVA, et traite les divers cas d'application des taux :

- Soumis, TVA à charge de la banque
- Soumis, TVA à charge du bénéficiaire
- Soumis, TVA pour moitié à charge de la banque, et pour moitié à charge du bénéficiaire.
- Auto taxation, TVA à charge de la banque
- Auto taxation, TVA à charge du bénéficiaire
- Auto taxation, TVA pour moitié à charge de la banque, et pour moitié à charge du bénéficiaire.
- Non soumis

Listes

KRISTAL RETROCESSIONS[®] permet de produire entre autres :

Avis

Ce sont les avis de paiement de rétrocessions qui seront expédiés par la banque aux bénéficiaires.

Décompte

Ce rapport permet la saisie comptable des montants de rétrocessions sur l'ensemble des comptes (comptes bénéficiaires et comptes de Pertes et Profits)